

ajouta le desaveu le plus complet et le plus explicite des principes et des erreurs de sa jeunesse. Ce sont des faits aujourd'hui acquis à l'histoire."

#### QUESTION DE L'OREGON.

L'Angleterre paraît sérieusement alarmée de la tournure que prend l'affaire de l'Oregon. Ses journaux commentent avec une inquiète sollicitude tout ce qui vient de l'Amérique à ce sujet, et les dispositions présumées de M. Polk sont l'objet des critiques les plus amères. Hier, le *Times* s'effrayait à la pensée que la volonté d'un seul homme, d'un homme aussi obscur que le président actuel des Etats-Unis, pût engager deux pays dans les hasards de la guerre, et, par avance, il avertissait, au nom du gouvernement anglais, le peuple américain de la ferme résolution de faire respecter les droits de la Grande-Bretagne.

Au fond, la question n'a tant d'importance aux yeux des anglais que parce qu'elle les place dans cette position embarrassante de céder devant l'Amérique ou de faire la guerre. Or, céder est toujours pénible pour une nation habituée à imposer partout sa volonté, et engager les hostilités est en ce moment chose impossible pour la Grande-Bretagne. Le cabinet de Londres espérait qu'il obtiendrait par la voie diplomatique un arrangement de nature à satisfaire les deux partis; aujourd'hui, cet espoir lui échappe. M. Polk, soutenu par l'opinion d'une grande partie du pays, semble se soucier peu de la mission dont M. Packenham était chargé. Le droit des Etats-Unis à la possession du territoire de l'Oregon est, à son avis, tellement clair et incontestable, qu'il est inutile de prolonger les négociations ou d'accepter un arbitre. Aux yeux de M. Polk, cette question du droit est tranchée. Il n'y a donc plus lieu à des jugemens par arbitres; il ne reste à l'Union qu'à déclarer, en fait que l'Oregon est partie intégrante de son territoire, et, si l'Angleterre réclame, c'est à ses risques et périls.

C'est en ces termes que l'organe officiel du cabinet de Washington a posé la question; elle l'avait d'ailleurs été ainsi dans le message que M. Polk a présenté l'année dernière au congrès. Mais, avant de pousser les choses à cette extrémité, il devra consulter les chambres. Jusqu'à ce qu'elles se soient prononcées, il n'y aura rien de résolu; cependant si les états du nord et une partie de ceux du sud parviennent à modérer les tendances belliqueuses de l'ouest, le droit de l'Union sera proclamé avec la même force; et peut-être que, malgré son mécontentement, l'Angleterre aura le bon esprit de le reconnaître, au lieu de s'engager dans des embarras dont elle n'est point assurée de triompher.

Un incident pourra décider les Etats-Unis à occuper sans trop de retard le territoire contesté. La Russie paraît le revendiquer, en partie, du moins. Pour protéger efficacement les possessions russes dans l'Amérique du Nord contre les contraventions des navires étrangers, le gouvernement du czar a autorisé l'établissement de croisières le long de la côte; de plus, il réclame la possession d'une certaine étendue de territoire depuis longtemps demandée par la compagnie américo-russe. Ce nouvel incident est de nature, à peser dans la question; mais on peut douter que les Etats-Unis abandonnent rien de ce qu'ils considèrent comme leur droit absolu.

—*L'Epoque.*

#### ITALIE.

On écrit de Rome, le 18 novembre, que le comte de Lutzow, ambassadeur d'Autriche et ministre de Toscane près le Saint-Siège, a envoyé sa démission à la cour du grand-duc, par suite de la mesure que ce prince a adoptée à l'égard des réfugiés des légations; mais on pensait qu'elle ne serait point acceptée.

—A la date du 11, l'empereur Nicolas était toujours à la villa Olivazza, près de Palerme, vivant dans une retraite absolue, et ne voulant être considéré que comme le général Romanoff. « Il n'a pas reçu le corps diplomatique étranger, dit une lettre, et s'est refusé aux honneurs et à toutes les fêtes qu'on lui offrait. Le prince Albert de Prusse et cinq à six personnes sont seuls admis à sa table. Les soirées s'écoulent paisiblement à Olivazza, sans vives distractions. On se réunit dans le salon de l'impératrice, où sont

invités quelquefois le prince Parfanna, le duc de Serra di Falco et le marquis de Forcella.

« Dans la journée, le czar fait des promenades à cheval ou en voiture, avec le roi des Deux-Siciles; il porte ordinairement un frac ou une redingote militaire avec les épaulettes de général. Il travaille souvent avec le comte de Nesselrode, son ministre des affaires étrangères.

« Le 10, l'empereur a invité le roi Ferdinand à déjeuner à bord du bâtiment à vapeur le *Kamtscharka*; il s'y est trouvé le premier avec sa fille, la grande-duchesse Olga, pour faire une réception solennelle à son royal hôte. Le roi, accompagné de la comtesse d'Aquila, s'y est rendu dans la yole royale, et a été salué, à son arrivée, par la musique du bâtiment. Le czar, en uniforme de cuirassier, attendait le roi au haut de l'escalier de tribord dans une attitude militaire, et tenant la main à la visière de son casque. Lorsque le roi eut monté l'escalier, il l'a embrassé avec effusion.

« S. M. l'impératrice a affecté 600 onces par mois (7,000 fr.) au soulagement des pauvres de Palerme. Cette somme sera distribuée par une commission que préside le duc de Serra di Falco.

—On annonce de Gènes que S. M. Marie-Christine, reine douairière de Sardaigne, est arrivée le 21 dans cette ville, pour y passer l'hiver.

Quelques heures après, on y voyait arriver également Mme la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin, sœur de l'impératrice de Russie. S. A. s'est embarquée le lendemain sur le vapeur russe la *Bessarabie*, pour aller rejoindre la czarine à Palerme.

—Une alliance matrimoniale qui n'exista encore qu'en projet occupait sérieusement la diplomatie. C'est l'union de la grande-duchesse Olga avec l'archiduc Etienne d'Autriche. On parle de protestations et de difficultés soulevées par le Pape. Le désir de faire disparaître, au moins de ce côté, tout empêchement au mariage qui le rapprocherait de la cour de Vienne est pour beaucoup, dit-on, dans le projet qu'a le czar de passer quelques jours à Rome à son retour de Palerme. Il y était attendu d'abord pour le 18 ou le 19; mais les instances du roi de Naples ont obtenu qu'il différerait son départ et c'est le 26 novembre seulement que le persécuteur des catholiques polonais pourra se mettre en rapport avec le saint-siège. Après avoir séjourné à Rome, Nicolas compte, dit-on, s'arrêter à Berlin et y passer les fêtes de Noël. Pendant ce temps, le jeune prince qui doit un jour, sous le nom d'Alexandre II, gouverner toutes les Russies, s'exerce par intérêt à cette tâche que la politique de son père lui aura rendue plus difficile. Pour en finir sur ce sujet, disons tout de suite que les nouvelles du Caucase n'ont pas tardé à confirmer les doutes que nous émettions naguère en parlant du bulletin officiel des premières opérations de la campagne. On annonce aujourd'hui une victoire de Shamil et la défaite d'un corps russe considérable.

#### LES CEREALES EN EUROPE.

La question des céréales s'agite, en ce moment des deux côtés du détroit et préoccupe tout à la fois Londres et Paris, Saint-Cloud et Windsor. D'un côté les lois protectrices de l'agriculture sont vivement battues en brèche et l'on invoque les plus grands intérêts pour demander avec instance que le gouvernement ouvre à l'importation des céréales les ports de la Grande-Bretagne. De ce côté-ci la presse et l'opinion ont déjà poussé une sorte de cri d'alarme, et sommé le gouvernement de répondre à l'appel des populations affamées par une défense d'exportation. —*La Presse.*

#### ESPAGNE.

L'Espagne a malheureusement de nouveaux troubles à déplorer. Le 3 une tentative d'insurrection a éclaté à Valence; elle a été promptement réprimée, mais non sans entraîner de nouveaux malheurs dont la responsabilité doit retomber sur les infatigables artisans de désordres qui dans l'ombre ou du sein de l'exil, travaillent sans cesse à entretenir ou faire renaitre la guerre civile dans la péninsule. Les troubles de Valence ont été provoqués et organisés, dit-on, par une junta établie à Marseille. Les progressistes l'ont emporté dans quelques-unes des élections municipales, il était difficile qu'il en fut autrement, et le cabinet n'en saurait être affaibli. La prochaine réunion des cortès ôte toute valeur à ces luttes partielles et locales. Le ministre espère avoir obtenu, avant cette époque, la solution des questions qui se traitent à Rome. Il serait singulier qu'au moment où Nicolas croit pouvoir assez compter sur les bonnes dispositions du saint-siège pour l'aborder en personne, le gouvernement qui a rétabli l'ordre et contribué si courageusement à maintenir l'autorité catholique en Espagne trouvât le souverain pontife sourd à toutes ses représentations et inébranlable dans ses refus. Nous ne saurions croire que le successeur de Saint-Pierre veuille dimer au monde chrétien un tel spectacle.

Un décret de la reine d'Espagne, publié par la *Gazette de Madrid*, a fixé au 15 décembre la réunion des cortès. Le résultat des élections municipales est déjà connu en partie et il est généralement favorable au gouvernement. Les élections, artistiques de procureurs, nécessitées par les nominations d'un certain nombre des nouveaux réau-

teurs, s'annoncent également comme devant être en faveur du cabinet. Ainsi se trouvent réduits à leur juste valeur les tableaux inquiétants que presque tous les journaux de Madrid traçaient de la situation ministérielle. Le pays se montre plus juste que ses journaux envers les hommes dont sa situation atteste les services; ses mandataires directs n'iront certes pas le démentir. Le cabinet à la tête duquel se trouvent MM. Narvaez et Martinez de la Rosa a résolu dans son pays de graves difficultés intérieures; il est en présence de questions extérieures qui ont aussi leur importance. Mais l'Europe ne doit-elle pas comme l'Espagne elle-même, à ces hommes d'ordre et de paix, ses sympathies et même sa reconnaissance? Déjà tous les personnages qui apprécient le mieux l'état des esprits et les tendances du monde politique sont convaincus que le gouvernement de la reine Isabelle II ne tardera pas à voir ses relations diplomatiques rétablies avec toute l'Europe. —*Le Siècle.*

#### SUISSE.

Tout s'oublie et l'on commençait probablement à oublier en Suisse, l'assassinat de ce membre du conseil de Lucerne, tué il y a quelques mois dans son lit, au milieu de la nuit, d'un coup de carabine. La découverte et l'arrestation de l'assassin viennent de rappeler l'attention publique sur ce sinistre événement. Le meurtrier est un nommé Jacques Müller. Il déclare n'avoir eu personnellement aucun motif de haine contre M. Leu, sa victime; il n'agissait pas davantage par conviction ou ressentiment politique; mais dans ce crime, il n'a été qu'un instrument mercenaire. Il a été payé pour assassiner l'honorable conseiller, et ceux qui l'ont payé sont les adversaires politiques de M. Leu, ceux qui avaient à vengé sur cet homme populaire et ferme, la défaite des corporations. Le docteur Casimir Plyfer, bien connu par ses opinions radicales, est gravement compromis par les déclarations de l'assassin. Convoqué extraordinairement, le grand conseil du canton est saisi de l'affaire.

Une correspondance de Lucerne, que nous avons lieu de croire bien renseignée, donne les détails suivants sur le meurtrier du conseiller Leu:

« Jacques Müller, originaire de Steckenrain, est un homme d'environ 35 ans; il demeurait antérieurement près d'Unterschersel, était débiteur du conseiller Leu et connaissait parfaitement la maison de ce dernier. Il dissipa en peu de temps son patrimoine en vivant dans la débauche et le libertinage, et fut à subir à deux reprises des peines correctionnelles. Il fit partie des conjurés du 8 décembre. On lui permit 50,000 fr. pour assassiner le conseiller Leu. Après deux tentatives inutiles, il résolut, samedi 13 juillet, de le tuer dans son lit, crime qu'il exécuta. Armé de son fusil, il se rendit à Ebersol. Arrivé vers minuit près de la maison de Leu, il vit encrer de la lumière dans la cuisine; quand elle fut éteinte et qu'il n'entendit plus aucun bruit dans la maison, il adossa contre le mur une petite échelle, qu'il avait acé en deux huit jours auparavant, pour voir si le conseiller Leu était couché; et entra dans la chambre de derrière; il ressortit à l'extérieur de quelques minutes de la maison par la porte, alla retirer l'échelle, et revint dans la chambre à coucher de M. Leu. L'assassin, petit et trapu; pouvait avec son long fusil atteindre sûrement et sans effort M. Leu, couché sur un matelas à ressort. Le coup partit, et les mots de « Jésus Maria » prononcés par la victime lui firent supposer qu'il avait tiré juste; il prit aussitôt la fuite.

« Il exigea alors le prix du sang; mais il ne le reçut pas; on l'avait trompé et leurré, de fausses espérances; il ne rapporta chez lui qu'environ quarante louis d'or; furieux de ce mécompte, il parla de la chose et fut arrêté.

« Avant-hier, après une longue et violente lutte intérieure, il a avoué tout à-coup son crime; depuis longtemps on était presque convaincu de sa culpabilité; le géôlier l'avait trouvé plus d'une fois pleurant et en proie à la plus vive agitation d'esprit. On n'a point eu recours à des moyens rigoureux pour le contraindre à faire l'aveu de son crime; tout ce qu'on dit à ce sujet les feuilles radicales est une insigne calomnie. Il se montre contrit et repentant. —*Courrier de l'Europe.*

#### TURQUIE.

Constantinople a, depuis quelque temps, ses crises ministérielles tout comme la capitale d'un gouvernement constitutionnel. Cette fois d'ailleurs le changement survenu dans le cabinet ottoman, paraît avoir quelque chose de plus significatif que les précédents. Reschid-pacha, ambassadeur actuel de la Porte près du cabinet des Tuileries, est nommé ministre des affaires étrangères. Reschid est l'un des hommes les plus dévoués au culte fanatique et suranné, peut-être pour l'intégrité et l'unité de l'empire ottoman; mais du moins ce n'est point par le fanatisme, par la barbarie, c'est par la civilisation et le progrès que ce pacha cherche à relever et consolider son idole. Chose rare parmi les fonctionnaires turcs, il est en outre, assure-t-on, d'une probité remarquable. qualité fort importante et pour le gouvernement et plus encore pour la population soumise à sa domination. Reschid a été l'un des agents les plus actifs peut-être de la coalition de 1840; mais depuis que Méhémet-Ali a décidé à se renfermer dans l'Egypte, semble ne plus songer à la Syrie qui le regrette sans doute, la France est devenue l'alliée la plus désintéressée de l'empire ottoman, celle qui, sans arrière-pensée, peut le mieux se rapprocher des intentions de Reschid à la seule condition que l'humanité y gagnera quelque chose. Le gouvernement français aura donc, sans aucun doute, après avoir plaidé l'élévation de Reschid.

#### BELGIQUE.

Les chambres belges sont ouvertes depuis le 10 novembre. Le discours du roi et les premières opérations parlementaires n'ont offert rien de remarquable. L'agitation causée en Suisse par la découverte et les aveux de l'assassin du conseiller Leu, loin de se calmer paraît s'accroître et acquiert une certaine intensité. La constitution radicale inaugurée, il y a quelques mois dans le canton de Vaud, semble aussi porter d'assez mau-